

Maisons de justice**Un projet de réinsertion des détenus radicalisés**

La Flandre, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté germanophone vont collaborer à la création d'un parcours conjoint de désengagement et de réinsertion des condamnés radicalisés. Les trois Communautés, en charge des Maisons de justice depuis la 6^e réforme de l'État, ont convenu de lancer un projet pilote, en collaboration avec le ministre fédéral de la Justice, compétent pour les prisons. Ce projet vise les détenus condamnés pour des actes terroristes ou extrémistes qui présentent un "risque important" pour la radicalisation des autres prisonniers. (Belga)